# REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 5 MARS 2013

## Etaient présents :

Jean-Baptiste	ALIX	jnbalix@live.fr
Benoit	APOLLIS	benoit.apollis@wanadoo.fr
Guy	CARCASSONNE	guy.carcassonne@wanadoo.fr
Pauline	CAZALS	paulinecazals@yahoo.fr
Marianne	CLORENNEC	clorennecmarianne@yahoo.fr
Matthieu	CONAN	mconan@u-paris10.fr
Olivier	DORD	olivierdord@gmail.com
Stéphanie	FLIZOT	Stephanie.flizot@u-paris10.fr
Anne	GAZIER	anne.gazier@wanadoo.fr
Antonin	GRAS	antonin.gras@gmail.com
Djamel	HADEF	djamelhadef@yahoo.fr
Andréas	KALLERGIS	Andreaskallergis@gmail.com
Bruno	LEBECQ	bruno.lebecq@wanadoo.fr
Vincent	MAZZOCCHI	vincent.mazzocchi@wanadoo.fr
Catherine	PREBISSY	prebissy.catherine@neuf.fr
Lionel	ZEVOUNOU	lionel.zevounou@hotmail.fr

#### Etaient excusés :

- André LEGRAND
- Claire MONGOUACHON
- Johanne OBADIA
- Manuel TIRARD
- Arnaud SEE
- Michel BAZEX
- Bertrand Du MARAIS
- Romain LEBLOND-MASSON
- Alain PENAUD
- Sabine BOUSSARD

La réunion mensuelle habituelle du CRDP n'a pas eu lieu au mois de février : pour autant l'activité du CRDP a été très soutenue au regard de la préparation de la visite du Comité de l'AERES le 19 février (réunion du comité de direction du centre le 11 février) et préalablement de la première réunion du centre le 8 février autour du projet CNOCP depuis la signature de la convention fin décembre 2012. Notre réunion en ce début mars nous permet d'aborder les différents points suivants :

- Retour sur la visite de l'AERES du 19 Février 2013
- Le projet de Fédération de Recherche
- La formation avec le service CRI de l'Université à l'Outil PREZI
- La mise en place d'une Newsletter pour le site du CRDP
- Le point sur les Projets Scientifiques de notre Centre de Recherche

#### La Visite de l'AERES

En premier lieu, nous pouvons dire que le processus l'AERES qui nous a pris du temps a été structurant pour le centre et a permis une dynamique dans l'approche de son fonctionnement et la mise en place de certains outils de gestion et de « bonnes pratiques » (pour preuve, la réunion du comité de direction du 11 février qui a permis, entre autres points abordés, de mettre en place le règlement intérieur de la bibliothèque et le règlement hygiène et sécurité).

De manière plus directe en ce qui concerne l'évaluation, nous pouvons dire que notre prestation a pu mettre en valeur notre démarche scientifique et notre cohérence d'ensemble. Chacun des membres du CRDP (Professeurs, Maître de Conférences, Docteurs et Doctorants) a répondu présent lors de la visite ce qui constitue une grande satisfaction et a montré aux évaluateurs la volonté et le dynamisme des membres de notre centre.

Un bémol dans le déroulement de notre présentation concernant la sensation et l'impression d'une mauvaise perception de la part des membres du Jury de l'AERES de nos domaines scientifiques et de nos travaux en cours. Comme le précise Stéphanie FLIZOT, les questions posées par les membres du jury donnaient l'impression qu'ils n'avaient pas eu le temps ou l'envie de mieux connaître notre démarche scientifique.

Concernant les doctorants, Marianne CLORENNEC, précise que l'entretien avec le jury de l'AERES fut très cordial et a permis pour les doctorants de mettre en avant l'esprit d'équipe qui règne au sein du centre malgré des moyens financiers limités pour soutenir leurs projets de thèse. Il est vrai que la situation et l'évolution de nos activités au fil des années ne furent pas simples financièrement parlant. L'ensemble des allocations fournies pour le Droit cette année en général illustre bien le problème. La reconnaissance de cette difficulté a conduit le centre à élaborer une stratégie ouverte sur l'extérieur et à trouver d'autres sources de financement afin de s'assurer une autonomie financière par rapport à l'existant, c'est d'ailleurs clairement cette position que nous avons défendue devant le comité de visite de l'AERES.

Les résultats de l'évaluation AERES seront connus à la fin du mois d'avril / début du mois de mai. Ce retour sur la visite de l'AERES nous amène à évoquer un autre sujet en lien direct avec notre problématique de pérennisation du centre et relatif au projet de Fédération de Recherche.

#### Le Projet de Fédération de Recherche

Ce projet inscrit dans les documents de l'évaluation AERES a connu une forte progression ces dernières semaines.

Ce projet qui a pour objectif de permettre la mutualisation des moyens entre les 8 centres de Recherche en Droit, semble pouvoir prendre son envol rapidement. Concrètement, il est proposé l'affectation à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2013 d'un personnel de catégorie A dépendant du SAR qui sera en appui sur les huit centres de recherche et physiquement présent au sein du Bâtiment F. L'idée de ce projet de Fédération de Recherche ne pouvait se concrétiser de manière effective, que dès lors qu'un personnel dédié nous aide certes collectivement dans le montage des projets de recherche ANR et autres, la recherche de financements, l'organisation matérielle des colloques et autres.

Cette mise en place est une véritable avancée auprès de l'équipe présidentielle de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense dans l'objectif de permettre l'amélioration du fonctionnement de nos centres de recherche et même si malheureusement cette mise en œuvre interviendra très exactement un an après la demande que le CRDP avait formulé au regard de la situation de Diane de BEARN :

## La Formation à l'Outil PREZI

Une formation à l'outil de Présentation numérique PREZI (équivalent à Power Point en plusieurs dimensions et à fonctionnalités supplémentaires) pour les membres du CRDP mise en place avec le Service CRI aura lieu le Jeudi 21 Mars 2013 de 13h30 à 15h.

Le Logiciel PREZI a pour fonctionnalité première de permettre de s'exprimer en utilisant une surface "infinie" sur laquelle il est possible de passer d'une partie à une autre avec un mécanisme de translation, de rotation et de zoom, alors que dans Power Point, il est nécessaire de couper les visuels en petits morceaux limités par la taille d'une diapositive. Il est possible de facilement insérer des images, vidéos et toutes sortes d'informations n'importe où sur la surface de présentation.

Cette formation insufflée par la volonté de certains Professeurs comme Laurence FOLLIOT-LALLIOT est gratuite et ouverte à chacun des membres du CRDP qui le souhaite.

#### **Newsletter et Site internet CRDP**

La communication interne au cœur de notre centre de recherche est une question délicate liée au fait que nos outils de communication comme le site internet sont encore en cours de construction. L'idée d'éditer en format électronique une Newsletter mensuelle reprenant les principales informations relatives au CRDP et mettant en valeur son site. Une discussion a lieu quant à l'opportunité de créer un tel outil dont on sait qu'il sera très compliqué de faire vivre dans le temps. Il semble en l'état plus raisonnable pour le centre de poursuivre ses efforts dans la construction de son site internet comme outil de communication afin de mettre davantage en valeur et en lumière les travaux et les initiatives de chacun des membres. Cette approche ne doit précisément pas interdire qu'une communication spécifique et ponctuelle à destination des membres concernant l'évolution du site soit développée, afin de mieux le connaître pour mieux l'utiliser à l'avenir.

#### Le point sur les projets scientifiques de notre Centre de Recherche

#### Projet de Réalisation d'un colloque en Droit Constitutionnel

Comme le précise le Professeur Olivier DORD, il est important pour le centre de fédérer ses forces en matière de droit Constitutionnel et ainsi pouvoir construire un événement scientifique en la matière au 1<sup>er</sup> semestre de l'année Universitaire 2013-2014. Le thème traité pourrait être sur la mise en place du traité européen sur la gouvernance en Europe. Stéphanie FLIZOT précise tout l'intérêt de l'approche au regard des logiques de droit budgétaire que nous avons eu l'occasion de présenter à l'AERES dans le cadre de nos projets à venir.

Le Professeur CARCASSONNE ajoute, que le principe d'un colloque en la matière est une riche idée qui offre de multiples sujets à traiter comme sur le lien entre le parlement et l'économie (l'impact du processus législatif sur la sphère économique) : il convient en cela de définir une thématique qui nous fasse sortir des sentiers battus.

Le Professeur Matthieu CONAN profite de cette discussion relative au Droit constitutionnel pour évoquer un dossier resté en suspend et consistant à donner une suite à la conférence qui avait été organisée sur la thématique de la QPC. Stéphanie FLIZOT évoque effectivement l'approche QPC / fiscalité et l'approche QPC / urbanisme qui avaient été envisagées pour indiquer la faisabilité d'une manifestation à la fin de l'année 2013. Le Professeur Olivier DORD et l'ensemble des participants confirment l'intérêt de l'approche autour d'un bilan QPC Droit fiscal / Droit administratif qui pourrait être ainsi réalisé.

#### L'Espace Université Territoire

Comme le précise Bruno LEBECQ, le projet, après la réalisation du colloque VUES en date du 7 février 2013 qui fut une réussite au niveau de l'Université, continue sa progression en lien avec la Vice-Présidente Colette VALLAT.

L'idée d'organiser une rencontre avec l'ensemble des partenaires autour d'un petit-déjeuner pour lancer notre projet est toujours d'actualité. Des questions se posent cependant encore concernant le montage de nos Diplômes Universitaires comme l'indique Catherine PREBISSY et qu'il est absolument impérieux de pouvoir présenter à l'occasion d'une telle rencontre.

En particulier concernant le DU Commande Publique, la question du prix et des tarifs d'inscription reste complexe à trancher. La logistique en termes de mise en place et de secrétariat tout autant que leur habilitation par les Conseils d'UFR, CEVU et CA sont des questions qui nécessitent un traitement qui risque de prendre un certain temps avant que le DU ou les DU puissent être opérationnels.

### Le projet CRDP/CNOCP

Monsieur Lionel ZEVOUNOU précise que dans le cadre du projet, nous réunirons pour la première fois les **groupes de travail** au mois d'avril et au plus tard début mai. La **deuxième séance du séminaire CRDP-CNOCP** devra pouvoir se tenir durant la semaine de révision des étudiants avant leurs examens, soit du 20 au 24 mai. Afin de permettre au plus grand nombre d'être présent, merci à chacun d'entre vous de répondre au sondage afin de nous permettre de déterminer la meilleure date.

Lien vers le sondage: <a href="http://doodle.com/mufyy8c83x6svn73">http://doodle.com/mufyy8c83x6svn73</a>

## La Chronique dans la Revue Gestion et Finance Publiques

Stéphanie FLIZOT fait la proposition à l'ensemble des membres du CRDP d'un possible commentaire dans la Revue sur la décision du TGI de Nanterre CG St Denis C°/Dexia concernant les prêts toxiques en date du 8 février 2013.

#### **Atelier Doctorants**

La finalisation des Actes de l'Atelier des Doctorants de 2012 devrait maintenant intervenir rapidement afin de permettre leurs publications ; il conviendra aussi de fixer définitivement le thème du prochain atelier pour 2013 à l'occasion de la prochaine réunion du centre au mois d'avril.

\* \* \*